



Conseil économique et social

Distr. générale
5 septembre 2018

Français
Original : anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Comité des technologies de l'information et de la communication,
de la science, de la technologie et de l'innovation

Deuxième session

Bangkok, 29-31 août 2018

Rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation sur sa deuxième session

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

A. Questions appelant une décision

1. Les recommandations ci-après du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) pour qu'elle les examine plus avant :

Recommandation 1

Le Comité souligne l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable et recommande que le secrétariat accorde la priorité à la science, à la technologie et à l'innovation en tant que moyens essentiels de mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Recommandation 2

Le Comité recommande que le secrétariat aide les États membres, sur demande, à élaborer leurs politiques, stratégies et feuilles de route en matière de science, de technologie et d'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, afin de mettre efficacement la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable.

Recommandation 3

Le Comité appuie fermement les travaux de la Commission sur les politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation et recommande en outre que le secrétariat aide les États membres à promouvoir la technologie et l'innovation inclusives ; à prendre en compte l'égalité des sexes et les groupes défavorisés dans les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation en facilitant l'échange de pratiques optimales et d'enseignements ; à organiser des forums pour faciliter la collaboration régionale ; à renforcer les capacités d'élaboration des politiques ; à analyser la dimension inclusive des politiques se rapportant à la science, à la technologie

et à l'innovation ; et à mettre à disposition des outils pour promouvoir et évaluer les politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation.

Recommandation 4

Le Comité recommande que le secrétariat facilite le partage des connaissances et la collaboration en matière de science, de technologie et d'innovation dans la région, et que les débats de la CESAP dans ces domaines soient liés, s'il y a lieu, à des discussions plus larges, notamment dans le cadre du Forum annuel de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable, qui se tient pendant toute la durée du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Recommandation 5

Le Comité recommande la poursuite des travaux actuels du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie, outre l'examen des nouveaux domaines que sont les technologies de l'information et de la communication (TIC), les mégadonnées, l'intelligence artificielle et l'Internet des objets.

Recommandation 6

Estimant que le mandat et les travaux du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sont essentiels et pertinents pour la mise en œuvre du Programme 2030, le Comité recommande que le mandat actuel du Centre ne soit ni modifié ni dilué sous quelque forme que ce soit et demande que le Centre soit encore renforcé.

Recommandation 7

Le Comité se déclare préoccupé par le fait que les ressources humaines et les capacités financières actuelles du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie ne sont pas suffisantes pour mener à bien les activités qui lui sont confiées et répondre à la demande croissante d'activités. Le Comité prie les États membres non contributeurs d'envisager de verser des contributions financières volontaires et les pays membres d'augmenter le montant de leurs contributions volontaires pour soutenir davantage le Centre.

Recommandation 8

Le Comité recommande que les mises à jour du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information soient approuvées par la Commission, à moins que les membres ou membres associés ne s'y opposent d'ici au 31 octobre 2018, tout en prenant note des résultats satisfaisants de la deuxième session du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

Recommandation 9

Le Comité recommande à la Commission d'accorder la priorité aux besoins des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement dans la mise en œuvre du Plan directeur pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

B. Questions portées à l'attention de la Commission

2. Les décisions ci-après, adoptées par le Comité, sont portées à l'attention de la Commission :

Décision 1

Le Comité décide de poursuivre les travaux dans le cadre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et invite tous les pays membres de la CESAP à contribuer de manière substantielle à la poursuite de la mise en œuvre de son Plan directeur.

Décision 2

Le Comité approuve les mises à jour du Plan directeur, à moins que le secrétariat ne reçoive des objections de tout membre ou membre associé avant le 31 octobre 2018.

Décision 3

Le Comité prie le secrétariat de continuer de jouer son rôle fédérateur en servant de plateforme régionale favorisant la coopération régionale en matière de connectivité des TIC, notant en particulier l'utilité de la recherche analytique qui en résulte pour améliorer la prise de décisions fondées sur des données factuelles et renforcer les capacités dans le domaine des nouvelles technologies liées aux TIC.

Décision 4

Le Comité invite les gouvernements, le secteur privé, les organisations internationales, les institutions régionales et les autres parties prenantes concernées à participer activement à la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

Décision 5

Le Comité se félicite de l'offre faite par le Gouvernement mongol d'accueillir une réunion du groupe directeur sous-régional de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, à Oulan-Bator en 2019.

Décision 6

Le Comité appelle les ministres à participer activement à la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, qui doit se tenir à Bangkok le 10 octobre 2018, et exprime son appui à l'élaboration du plan d'action Asie-Pacifique sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) et de la déclaration ministérielle.

II. Compte rendu des travaux

A. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'avenir de la technologie

(Point 2 de l'ordre du jour)

3. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'avenir de la technologie (ESCAP/CICTSTI/2018/1).

4. Une table ronde a été organisée, à laquelle ont participé les intervenants ci-après : M. Has Bunton, Secrétaire général du Conseil national de la science et de la technologie du Ministère cambodgien de la planification ; M. Hakob Arshakyan, Premier Vice-Ministre arménien des transports, des communications et des technologies de l'information ; M^{me} Shamika N. Sirimanne, Directrice de la Division de la technologie et de la logistique de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; et M. Jake Lucchi, Chef du service « Content and AI Public Policy » de Google Asia-Pacific.

5. Des déclarations ont été faites par les représentants des membres et membres associés de la Commission ci-après : Fédération de Russie ; Inde ; et Japon.

6. Une déclaration a également été faite par un représentant du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

7. Le Comité a reconnu que les ressources et les capacités humaines et institutionnelles limitées de nombreux pays en développement constituaient souvent un défi pour tirer parti des technologies de pointe. À cet égard, il a souligné qu'il fallait faire en sorte que les pays en développement puissent tirer parti de ces technologies et envisager d'inclure les groupes et les pays mal desservis.

8. Le Comité a souligné l'importance du partenariat et de la coopération avec le secteur privé afin de mettre en place l'infrastructure de base nécessaire pour utiliser les technologies de pointe aux fins du développement durable.

9. Le Comité a noté que plusieurs pays de la région jouaient un rôle actif dans la formulation de principes directeurs et de règles portant sur l'intelligence artificielle et la sécurité de l'information. Le représentant du Japon a présenté le « projet de directives relatives à la recherche-développement en matière d'intelligence artificielle » que son Gouvernement avait proposé à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et au Groupe des Sept pour des discussions internationales.

10. Le Comité a noté qu'en ce qui concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle et de l'information géospatiale, il fallait recenser les principaux exemples d'exploitation et les initiatives sectorielles qui pourraient être reproduites d'un pays à l'autre aux fins du développement durable. En outre, des initiatives multidimensionnelles de renforcement des capacités étaient essentielles pour améliorer les compétences techniques dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'analyse géospatiale.

11. Le Comité a souligné l'importance de la sécurité de l'information et demandé qu'un ensemble de règles universelles de comportement responsable des États dans ce domaine soient formulées.

12. Le Comité a noté que les innovations numériques et spatiales étaient liées à des technologies de pointe essentielles et pouvaient apporter des

changements décisifs dans la mise en œuvre du Programme 2030. Il a également noté que des percées qualitatives dans l'application du programme de la CESAP ont été rendues possibles par les mécanismes de coopération régionale de la Commission tels que l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, le Programme régional pour les applications spatiales au service du développement durable et son Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses.

13. Le Comité a également noté que l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information était à présent l'une des plus importantes initiatives régionales visant à renforcer la connectivité, à réduire la fracture numérique et à améliorer l'inclusion numérique. Le Comité s'est félicité que les infrastructures de transport soient utilisées pour renforcer la connectivité des technologies de l'information et de la communication dans la région et noté qu'une nouvelle analyse technique et juridique du codéploiement et de la coexistence des infrastructures était nécessaire. Le Comité a noté que les technologies de l'information et de la communication, y compris les mégadonnées, l'intelligence artificielle et la robotique, pouvaient contribuer de manière essentielle à atteindre les objectifs de développement durable.

14. Le Comité a été informé que deux projets de résolution, l'un portant sur le développement des TIC dans le contexte de la sécurité internationale, l'autre sur la lutte contre l'utilisation des TIC à des fins criminelles, devaient être soumis à l'examen de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, et a invité les États membres à soutenir ces deux projets de résolution. Le Comité a également pris note des contributions volontaires versées par les États membres pour le développement de la connectivité des TIC dans la région et leur application à la réduction des risques de catastrophe.

15. Le Comité a pris note de diverses initiatives d'application des techniques spatiales visant à favoriser le développement économique et social dans la région Asie-Pacifique et noté avec satisfaction la proposition de coopération consistant à utiliser les systèmes satellitaires de la Fédération de Russie dans des domaines tels que les transports, les communications, l'atténuation des effets des catastrophes et la télédétection.

B. Questions de politique générale concernant les technologies de l'information et de la communication

(Point 3 de l'ordre du jour)

Promotion de l'intégration et de l'application des politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication par l'intermédiaire de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

16. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur la mise en œuvre du Plan directeur et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (ESCAP/CICTSTI/2018/2), de la note du secrétariat sur les principales questions et nouvelles tendances concernant les technologies numériques et la connectivité régionale à large bande (ESCAP/CICTSTI/2018/3), du document d'information intitulé « Master Plan for the Asia-Pacific Information Superhighway, 2019–2022 » (ESCAP/CICTSTI/2018/INF/1) et du document d'information intitulé « Asia-Pacific Information Superhighway Regional Cooperation Framework Document, 2019–2022 » (ESCAP/CICTSTI/2018/INF/2).

17. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations : Arménie ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Japon ; Kazakhstan ; Kiribati ; Mongolie ; République de Corée ; Sri Lanka ; Tonga ; et Vanuatu.
18. Un représentant du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a également fait une déclaration.
19. Un représentant de l'OCDE a également fait une déclaration.
20. Un représentant de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie a également fait une déclaration.
21. Le Comité a constaté le rôle joué par les TIC dans l'amélioration des services publics, de la productivité, de l'inclusion, de la cyber-résilience et du partage des infrastructures, et la nécessité d'accorder la priorité à l'investissement dans les infrastructures et la connectivité des TIC.
22. Le Comité a pris note de la version actualisée du Plan directeur, et s'est félicité que l'initiative visant à faire face aux problèmes que posent l'aggravation de la fracture numérique et l'insuffisance des capacités techniques humaines dans le domaine des TIC continue d'être appliquée. Le Comité a demandé aux États membres d'appuyer l'initiative en prenant des mesures concrètes et d'intensifier les activités visant à renforcer les capacités et à développer les compétences spécialisées dans le domaine des TIC, compte tenu des progrès technologiques rapides.
23. Le Président de la deuxième session du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, tenue les 27 et 28 août 2018, a informé le Comité des résultats des délibérations du Comité directeur. Décrivant les activités de plusieurs parties prenantes s'agissant de promouvoir la connectivité des TIC dans les États membres, le Président a remercié tous les partenaires qui s'étaient engagés à appliquer le Plan directeur. Le Comité a pris note avec satisfaction de la version actualisée du Plan directeur, notant en outre les débats approfondis que le Comité directeur avait eus et l'accord auquel il était parvenu. Le Président a fait le point sur les dernières mises à jour, telles qu'elles figurent dans le document d'information portant la cote ESCAP/CICTSTI/2018/INF/1.
24. Le Comité a noté que le projet d'autoroute de l'information transeurasienne visait à créer des réseaux transnationaux à fibres optiques et pris note que le représentant de l'Azerbaïdjan avait demandé aux membres et membres associés de la CESAP de coopérer en vue de son application. Le Comité a également pris note de la demande du représentant des Palaos de participer aux futures activités sur la cyber-résilience dans le cadre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.
25. Le Comité a également pris note du projet d'inclure le programme d'investissement de l'Arménie relatif au couloir routier Nord-Sud dans l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.
26. Le Comité a constaté le rôle fédérateur de la Commission, qui sert de plateforme régionale pour favoriser la coopération régionale en matière de connectivité des TIC, soutenue par la recherche analytique qui est menée pour améliorer la prise de décisions fondées sur des données factuelles et renforcer les capacités dans le domaine des nouvelles technologies telles que la cybersécurité, l'intelligence artificielle et la chaîne de blocs.
27. Le Comité s'est félicité de la tenue prochaine d'une réunion sous-régionale du Pacifique sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui sera coorganisée par la CESAP, l'Union internationale des

télécommunications et l'Association océanienne des télécommunications. Le représentant de la Mongolie a informé le Comité que son gouvernement avait l'intention d'accueillir une réunion sous-régionale sur l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information à Oulan-Bator en 2019.

28. Le Comité a également pris note des résultats de l'enquête sur l'administration en ligne élaborée par le Département des affaires économiques et sociales, qui montre que la fracture numérique existe dans tous les pays et que les progrès numériques pourraient créer de nouveaux clivages. Le Comité s'est félicité de l'engagement pris par les organismes du système des Nations Unies, dont ONU-Habitat, de continuer à travailler avec les États membres pour promouvoir la résilience de l'infrastructure de l'information et le développement de l'infrastructure des TIC afin de ne laisser personne de côté. Le représentant de l'OCDE a informé le Comité des synergies avec les travaux de la CESAP dans le domaine de la transformation numérique. À titre de contribution à la mise en œuvre de l'initiative, le représentant de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie a proposé l'élaboration d'une étude de pré faisabilité et le renforcement des capacités en matière de TIC.

Renforcement des applications des techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

29. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur le renforcement des applications des techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable (CESAP/CICTSTI/2018/4).

30. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations : Chine ; Fédération de Russie ; et Thaïlande.

31. Un représentant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a fait une déclaration.

32. Un représentant de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie a également fait une déclaration.

33. Le Comité a reconnu l'importance des applications des techniques spatiales à l'appui de la réalisation du Programme 2030 et a indiqué qu'il soutenait le projet de plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030), la matrice des activités qui sera annexée au projet de plan d'action et le projet de déclaration ministérielle de la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique.

34. Le Comité a fait savoir qu'il continuerait de travailler avec les membres et les membres associés, ainsi qu'avec le secrétariat, pour affiner le projet de plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) en vue de son adoption par la Conférence ministérielle.

35. Le Comité a noté que, début septembre 2018, le secrétariat soumettrait aux gouvernements respectifs des membres et membres associés les projets de document en cours d'élaboration aux fins de leur adoption par la Conférence ministérielle.

36. Le Comité a pris note des diverses activités des États membres et des organisations internationales se rapportant aux applications des techniques spatiales et s'est félicité de l'appui fourni par les États membres, le secrétariat et l'UNITAR en matière de développement des capacités, de partage d'images satellitaires et d'analyse pour la gestion des catastrophes et l'intervention en cas de catastrophe.

Renforcement des capacités régionales en matière de technologies de l'information et de la communication pour le développement

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

37. Le Comité était saisi du rapport du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur ses activités au cours de la période 2016-2018 (ESCAP/CICTSTI/2018/5).

38. Le Comité a bénéficié d'une table ronde à laquelle ont participé les personnes suivantes : M. Damith Hettihewa, Directeur général de l'Agence des technologies de l'information et de la communication (Sri Lanka) ; M^{me} Maria Teresa Garcia, Directrice du Bureau national de la gouvernance des technologies de l'information et de la communication du Département des technologies de l'information et de la communication (Philippines) ; M. Almaz Bakenov, Directeur du Centre national des technologies de l'information (Kirghizistan) ; ont également participé la Chef de la Section des technologies de l'information et de la communication et du développement de la Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP et le Directeur du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CESAP).

39. Des informations ont été fournies sur les travaux du Centre et sur les progrès réalisés dans l'exécution de ses programmes phares de renforcement des capacités à l'intention des responsables des politiques et des fonctionnaires (par l'intermédiaire de l'Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics), des entrepreneuses (Initiative « Women ICT Frontier »), et des étudiants et des jeunes (série de cours d'initiation aux TIC pour le développement à l'intention des jeunes).

40. Les participants ont échangé des informations sur les programmes de renforcement des capacités mis en œuvre dans leur pays, conformément à leurs grandes priorités et stratégies nationales de développement des TIC. Ils ont souligné les mesures prises pour aligner l'offre et la demande de compétences en matière de TIC afin de soutenir l'économie numérique, de perfectionner les compétences informatiques des fonctionnaires et de promouvoir l'utilisation des TIC aux niveaux local et communautaire.

41. Les participants ont souligné la nécessité d'appuyer le renforcement des capacités dans le domaine des technologies de pointe, de trouver des solutions technologiques susceptibles de faciliter la réalisation des objectifs de développement durable et de renforcer les capacités pour rendre les services Internet à large bande plus accessibles et plus abordables dans l'ensemble de la région.

42. Les représentants des membres et membres associés de la Commission ci-après ont fait des déclarations : Bangladesh ; Cambodge ; Indonésie ; République de Corée ; et Thaïlande.

43. Des représentants de l'Académie des sciences de la Fédération de Russie et du Département des affaires économiques et sociales ont fait des déclarations.

44. Le Comité a remercié le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement d'avoir mené des activités de renforcement des capacités dans la région.

45. Un représentant de la République de Corée, pays hôte du Centre, a noté avec satisfaction que le Centre avait sensiblement contribué au renforcement des capacités régionales en matière de TIC et s'est félicité de la nomination de son nouveau directeur. Le représentant a fait savoir que le Gouvernement de la République de Corée entendait continuer d'appuyer son soutien aux activités futures du Centre.

46. Le Comité a pris note de la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités du Centre dans la région et de leur utilisation dans le cadre d'activités de formation des formateurs et d'ateliers, dont ont bénéficié des fonctionnaires et des entrepreneuses. Il s'est félicité de la contribution positive des programmes du Centre et a exprimé son soutien à la poursuite de leur mise en œuvre dans la région.

47. Dans le contexte de la quatrième révolution industrielle, les TIC et les technologies de pointe joueraient un rôle plus important dans l'économie et la société, mais soulèveraient également de nouveaux problèmes, comme les questions liées à l'automatisation et à la sécurité de l'emploi.

48. Compte tenu de l'évolution rapide des technologies de pointe, le Comité a demandé au secrétariat d'accorder une priorité particulière au renforcement des capacités des décideurs de la région, en particulier sur des sujets tels que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la chaîne de blocs et l'informatique en nuage, entre autres technologies nouvelles et émergentes.

C. Questions de politique générale concernant la science, la technologie et l'innovation

(Point 4 de l'ordre du jour)

Prise en considération des politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation en vue de ne laisser personne de côté

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

49. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur la prise en considération des politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation en vue de ne laisser personne de côté (ESCAP/CICTSTI/2018/6).

50. Le Comité a bénéficié d'un exposé sur les résultats de la consultation régionale de la Commission consacrée aux politiques en matière de technologies et d'innovation inclusives, présenté par M^{me} Fumie Imabayashi, Directrice adjointe du Bureau de la science, de la technologie et de l'innovation pour les objectifs de développement durable de l'Agence japonaise pour la science et la technologie, et d'une table ronde à laquelle ont participé les personnes suivantes : M^{me} Sirimali Fernando, Présidente de la Fondation nationale des sciences (Sri Lanka) ; M. Tim Unwin, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, chaire « TIC pour le développement », Royal Holloway, Université de Londres ; M^{me} Neth Daño, Codirectrice générale de l'ETC Group, membre du Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile de l'Asie et du Pacifique ; et M. Chux Daniels, chercheur au sein de l'Unité de recherche en politique

scientifique de l'Université du Sussex (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

51. Les participants à la table ronde ont indiqué que des progrès avaient été accomplis dans le domaine des technologies et innovations inclusives et que cette question occupait une place de plus en plus importante dans les programmes des pouvoirs publics. Par exemple, pour s'attaquer à certains problèmes de société, le Gouvernement sri-lankais encourageait les femmes à faire carrière dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ainsi que dans la recherche s'y rapportant. Le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a reconnu que la participation des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques pouvait stimuler la croissance économique. Toutefois, la plupart des politiques en matière de technologie et d'innovation n'avaient pas été élaborées dans un souci d'inclusion et ne tenaient pas suffisamment compte des incidences de la technologie sur les personnes marginalisées. Les mesures de promotion de l'inclusion en matière d'innovation et de technologie intervenaient plus souvent au niveau des programmes qu'au niveau des politiques d'ensemble.

52. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations : Australie ; Chine ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; République de Corée ; Sri Lanka ; et Turquie.

53. Des représentants du Département des affaires économiques et sociales et d'ONU-Habitat ont également fait des déclarations.

54. En l'absence de mesures stratégiques qui permettraient de gérer le changement et de saisir les occasions offertes par l'innovation, l'inégalité des revenus risquait de s'aggraver dans certains pays. Par exemple, la fracture numérique existait dans tous les pays et le progrès numérique risquait de créer de nouvelles divisions. Il fallait absolument éliminer les obstacles auxquels se heurtaient certains groupes comme les femmes et les personnes handicapées, en tant que producteurs et consommateurs de technologie et d'innovation. Une innovation davantage axée sur la demande et des approches telles que la recherche-développement centrée sur la résolution des problèmes sociaux favoriseraient une innovation plus inclusive. Les systèmes de savoirs traditionnels jouaient un rôle important dans l'innovation inclusive et il importait d'établir des passerelles entre ces savoirs traditionnels et les connaissances et techniques scientifiques modernes.

55. Le Comité a fermement appuyé les travaux de la Commission sur les politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation.

56. Le représentant de la Chine a souligné l'importance de la collaboration internationale en matière de science, de technologie et d'innovation dans le cadre de la Commission. Le représentant a en outre souligné le rôle actif que la CESAP pourrait jouer en proposant un mécanisme de coopération dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, en encourageant l'harmonisation des politiques et en favorisant les activités de formation et de renforcement des capacités ainsi que le partage et la diffusion des connaissances et des meilleures pratiques. Le représentant espérait donc que la CESAP organiserait bientôt le premier Forum Asie-Pacifique de l'innovation.

57. Le représentant de la Chine a également déclaré que son Gouvernement soutenait le renforcement de la collaboration avec la CESAP en vue de promouvoir le transfert de technologie, de veiller à ce que les technologies de pointe profitent à tous les pays et à tous les peuples, et de ne laisser personne de côté. Le représentant a également communiqué des informations sur une manifestation organisée par la CESAP sur le développement des parcs scientifiques et technologiques en Chine.

Mobilisation de la technologie et du commerce aux fins du développement économique

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

58. Le Comité était saisi du document du secrétariat sur la mobilisation de la technologie et du commerce aux fins du développement économique (ESCAP/CICTSTI/2018/7).

59. Un représentant de la République islamique d'Iran a fait une déclaration.

60. Le Comité a pris note des efforts et des progrès accomplis par la République islamique d'Iran pour mobiliser la science, la technologie et l'innovation en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

61. Le Comité a en outre pris note de la proposition de la République islamique d'Iran d'accueillir en 2019 le Forum Asie-Pacifique de l'innovation comme moyen de renforcer et de faciliter le partage des connaissances et la collaboration entre les États membres, le système des Nations Unies et les parties prenantes concernées, selon qu'il convient.

Mécanismes régionaux de transfert de technologie au service du développement durable

(Point 4 c) de l'ordre du jour)

62. Le Comité était saisi du rapport du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur ses activités durant la période 2016-2018 (ESCAP/CICTSTI/2018/8).

63. Des déclarations ont été faites par les représentants des membres et membres associés ci-après : Chine ; Fidji ; Inde ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Malaisie ; Philippines ; République de Corée ; Sri Lanka ; et Thaïlande.

64. Le Comité a pris note du manque de ressources humaines et financières du Centre et a demandé d'améliorer la situation, notamment grâce aux contributions volontaires (sur les plans financier et de l'expertise) des membres et membres associés et de mesures de réforme du Centre.

65. Le Comité a fait observer que le mandat du Centre était unique et utile. Le Centre était le seul organisme des Nations Unies à travailler sur des sujets relatifs aux technologies de pointe, comme la nanotechnologie, en mettant l'accent sur la nanosécurité, les questions de propriété intellectuelle liées à la nanotechnologie, la commercialisation des innovations nanotechnologiques, ainsi que les énergies renouvelables, les biotechnologies, l'agriculture résiliente aux aléas climatiques, le tout dans un contexte de promotion de la coopération Sud-Sud et régionale.

66. Le représentant de la République islamique d'Iran a demandé que le Centre crée un réseau pour jeunes entreprises en tant que plateforme en ligne pour la diffusion d'informations sur la promotion des jeunes entreprises

technologiques et les programmes de renforcement des capacités technologiques.

67. Le représentant des Fidji s'est dit intéressé par les technologies climatiquement rationnelles et les énergies renouvelables au profit des pays insulaires du Pacifique, notamment les Fidji.

68. Le représentant de la Chine a souligné que la promotion de la science, de la technologie et de l'innovation était l'une des priorités de son pays dans le cadre de l'initiative « Une ceinture, une route ». Il a souligné l'importance de l'échange de personnel travaillant dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation dans la région. Il a également souligné l'intérêt de la construction conjointe de laboratoires, de la coopération dans le cadre des parcs scientifiques et du transfert de technologie.

69. La représentante de l'Inde a réaffirmé la position de son pays à l'égard de l'initiative « Une ceinture, une route » du Gouvernement chinois.

70. Le représentant de Sri Lanka a demandé au Centre d'envisager d'aider les États membres à harmoniser les normes et à faire des prototypes et des essais de produits de haute technologie, et de mettre en place un réseau d'organismes et de laboratoires d'essais de normes et une base de données en ligne des institutions concernées par ce domaine.

71. Le représentant de la Thaïlande a demandé l'appui du Centre en matière de gestion de la propriété intellectuelle dans le domaine du transfert de technologie concernant les énergies renouvelables et la poursuite de la coopération sur les technologies liées à l'eau et les nouveaux matériaux appliqués dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. La Thaïlande accueillerait la quatorzième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie et une conférence internationale axée sur les technologies nouvelles et émergentes dans les domaines de l'eau et de l'énergie, et organiserait des visites sur le terrain pendant la période allant du 27 novembre au 2 décembre 2018.

72. La représentante de l'Inde a indiqué que son pays envisageait d'augmenter ses contributions volontaires, en conformité avec l'accord conclu avec le pays hôte. Toutefois, l'utilisation des ressources et du budget existants du Centre devait être évaluée et il fallait clarifier la vision et les programmes du Centre à long terme.

D. Examen de l'orientation future des sous-programmes

(Point 5 de l'ordre du jour)

73. Le secrétariat a informé le Comité de la résolution 72/266 de l'Assemblée générale en date du 15 janvier 2018 qui prévoit le passage d'un cycle biennal à un cycle annuel de planification et de budgétisation à partir de 2020, à titre expérimental.

74. Le secrétariat avait déjà commencé à aligner son plan-programme annuel sur les objectifs de développement durable lors de l'élaboration du cadre stratégique pour la période 2018-2019.

E. Examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-quinzième session

(Point 6 de l'ordre du jour)

75. Aucun projet de résolution n'a été examiné par le Comité.

F. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité

(Point 7 de l'ordre du jour)

76. Le Comité est convenu que les dates et le lieu de sa prochaine session seraient déterminés à une date ultérieure. Le secrétariat consultera le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.

G. Questions diverses

(Point 8 de l'ordre du jour)

77. Aucune autre question n'a été examinée.

H. Adoption du rapport du Comité sur sa deuxième session

(Point 9 de l'ordre du jour)

78. Le Comité a adopté le présent rapport le 31 août 2018.

III. Organisation de la session

A. Ouverture, durée et organisation de la session

79. Le Comité a tenu sa deuxième session à Bangkok du 29 au 31 août 2018. La session a été ouverte par M. Pichet Durongkaveroj, Ministre thaïlandais de l'économie et de la société numériques, et par le responsable par intérim du secrétariat de la CESAP. M. Michiharu Nakamura, Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable, Groupe des 10 hauts représentants chargés d'appuyer le Mécanisme de facilitation des technologies (2018-2019) et Conseiller principal (ancien Président) de l'Agence japonaise pour la science et la technologie, a prononcé un discours d'ouverture.

B. Participation

80. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont participé à la session du Comité : Arménie ; Australie ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kazakhstan ; Kirghizistan ; Kiribati ; Macao (Chine) ; Malaisie ; Mongolie ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Sri Lanka ; Thaïlande ; Timor Leste ; Tonga ; Turquie ; et Vanuatu.

81. Les représentants des observateurs permanents auprès de la CESAP ci-après ont participé à la session : Nigéria.

82. Un représentant du Département des affaires économiques et sociales était présent à la session.

83. Des représentants des organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après ont participé à la session : CNUCED ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; ONU-Habitat ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; Organisation internationale du Travail ;

Programme des Nations Unies pour l'environnement ; Programme des Nations Unies pour le développement ; et UNITAR.

84. Un représentant de l'OCDE était présent.

85. Les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les autres entités ci-après étaient également représentées : Agence nationale pour la société de l'information ; Google Asia-Pacific ; Global Plan Inc. ; Huawei Technologies Co., Ltd ; IBM Japon ; Ideacorp ; Innonet Co., Ltd ; Institut coréen de développement de la société de l'information ; InterUniversity ; Korea Institute of S&T Evaluation and Planning ; Mécanisme régional de mobilisation des organisations de la société civile de l'Asie et du Pacifique ; Monenco Iran Consulting Engineers ; Réseau inter-islamique sur la technologie de l'information ; Samsung ; Unité de recherche en politique scientifique de l'Université du Sussex ; Université Keio ; et Royal Holloway, Université de Londres.

C. Élection du Bureau

86. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président : M. Peyman Salehi (République islamique d'Iran)

Vice-Présidents : M^{me} Sirimali Fernando (Sri Lanka)

M. Edgar I. Garcia (Philippines)

M. Thavisak Manodham (République démocratique populaire lao)

M. Anitelu Toimoana (Tonga)

D. Ordre du jour

87. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Discours d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'avenir de la technologie.
3. Questions de politique générale concernant les technologies de l'information et de la communication :
 - a) Promotion de l'intégration et de l'application des politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication par l'intermédiaire de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information ;
 - b) Renforcement des applications des techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable ;
 - c) Renforcement des capacités régionales en matière de technologies de l'information et de la communication pour le développement.

4. Questions de politique générale concernant la science, la technologie et l'innovation :
 - a) Prise en considération des politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation en vue de ne laisser personne de côté ;
 - b) Mobilisation de la technologie et du commerce aux fins du développement économique ;
 - c) Mécanismes régionaux de transfert de technologie au service du développement durable.
5. Examen de l'orientation future des sous-programmes.
6. Examen d'éventuels projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-quinzième session.
7. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport du Comité sur sa deuxième session.

E. Manifestations parallèles

88. Les réunions, manifestations parallèles et spéciales ci-après se sont tenues en parallèle de la session du Comité :

- a) 27 et 28 août 2018 : atelier Banque asiatique de développement-CESAP sur la promotion du commerce électronique en Asie et dans le Pacifique : une approche holistique ;
- b) 27 et 28 août 2018 : deuxième session du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information et examen régional de la mise en œuvre des grandes orientations arrêtées lors du Sommet mondial sur la société de l'information ;
- c) 27 et 28 août 2018 : consultation régionale sur la réalisation des objectifs de développement durable grâce à des politiques sectorielles en matière de science, de technologie et d'innovation ;
- d) 28 et 29 août 2018 : consultation régionale sur les politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation ;
- e) 28 et 29 août 2018 : réunion du Groupe d'experts sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique (2018-2030) ;
- f) 29 août 2018 : les applications de l'intelligence artificielle dans le secteur public ;
- g) 29-31 août 2018 : réunion consultative sur la gouvernance fondée sur l'exploitation des données ;
- h) 30 août 2018 : vingt-deuxième session du Comité consultatif intergouvernemental sur le Programme régional pour les applications spatiales au service du développement durable ;
- i) 30 août 2018 : réunion d'experts sur la technologie et l'innovation tenant compte de la question du handicap ;

j) 30 et 31 août 2018 : réunion consacrée à la plateforme d'apprentissage régionale en faveur de la cohérence des politiques pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience ;

k) 31 août 2018 : treizième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement ;

l) 31 août 2018 : lancement du Réseau Asie-Pacifique sur les politiques en matière de science, de technologie et d'innovation.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CICTSTI/2018/1	Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'avenir de la technologie	2
ESCAP/CICTSTI/2018/2	Mise en œuvre du Plan directeur et du Document-cadre de coopération régionale pour l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information	3 a)
ESCAP/CICTSTI/2018/3	Principales questions et nouvelles tendances concernant les technologies numériques et la connectivité régionale à large bande	3 a)
ESCAP/CICTSTI/2018/4	Renforcement des applications des techniques spatiales en Asie et dans le Pacifique aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable	3 b)
ESCAP/CICTSTI/2018/5	Rapport du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur ses activités durant la période 2016-2018	3 c)
ESCAP/CICTSTI/2018/6	Prise en considération des politiques inclusives en matière de technologie et d'innovation en vue de ne laisser personne de côté	4 a)
ESCAP/CICTSTI/2018/7	Mobilisation de la technologie et du commerce aux fins du développement économique	4 b)
ESCAP/CICTSTI/2018/8	Rapport du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur ses activités durant la période 2016-2018	4 c)
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/CICTSTI/2018/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CICTSTI/2018/L.2	Projet de rapport	9
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/CICTSTI/2018/INF/1	Master Plan for the Asia-Pacific Information Superhighway, 2019–2022	3 a)
ESCAP/CICTSTI/2018/INF/2	Asia-Pacific Information Superhighway Regional Cooperation Framework Document, 2019–2022	3 a)

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-second	Information for participants	
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-second	List of participants	
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation-second	Tentative programme	